

Filières industrielles et secteurs d'activité clefs

L'emploi industriel dans le Pays d'Auge, avec 9000 salariés, a enregistré une baisse globale de près de 4 % de 2003 à 2006 (source : Assedic).

Considéré sur une plus longue durée, le Pays d'Auge a connu d'importantes restructurations au cours des années 90 et jusqu'au début des années 2000.

Plusieurs secteurs ont été fortement touchés : des secteurs traditionnels comme la fabrication de meubles ou l'industrie du bois (par exemple ISOROY), mais aussi les nouvelles technologies récemment implantées comme l'électronique, avec l'échec industriel de AKAI, puis de CS Electronics, à Honfleur.

C'est donc la croissance des autres secteurs d'activité, principalement des services, qui permet au Pays d'Auge d'afficher une évolution globale de l'emploi positive depuis le début de la présente décennie.

Les développements ci-après sur les secteurs industriels présents dans le Pays d'Auge ont été établis à partir de données statistiques et des éléments recueillis lors d'entretiens avec les chefs d'entreprises des secteurs concernés, collectés par la DRIRE, et la DRAF pour les industries agroalimentaires.

Il en ressort principalement les points suivants. Le Pays d'Auge souffre d'une image traditionnelle peu orientée vers l'industrie. Les difficultés rencontrées pour recruter des cadres et des jeunes diplômés est symptomatique de ce constat. De même, une marge de progrès existe en ce qui concerne la formation professionnelle locale. Plusieurs secteurs peinent à trouver des opérateurs spécialisés. Les activités de recherche et développement (R&D) sont également peu présentes dans le Pays d'Auge et constituent un handicap sérieux pour le développement des filières dans le bassin. Autres facteurs de progrès : l'amélioration des réseaux routiers et la poursuite des aménagements initiés. Enfin, les partenariats locaux, notamment interentreprises, constituent une source de synergies à ne pas négliger.

Le secteur de la **mécanique** et de la **métallurgie**

PRÉSENTATION RAPIDE DU SECTEUR

Le secteur de la métallurgie et de la mécanique, implanté de longue date en Basse-Normandie, se compose d'un peu moins de 800 entreprises, pour un effectif total approchant les 13 000 personnes.

Dans le Pays d'Auge, ce secteur atteint un poids encore plus important puisqu'il draine 20 % de l'emploi salarié industriel. Cela représente plus de

1 700 personnes réparties dans environ 80 entreprises. Plus des deux tiers de ces sociétés disposent de moins de 20 salariés alors que les 20 plus importantes concentrent près de 80 % des emplois parmi lesquelles on peut citer :

- La société **ATOS TOLKIT** : l'origine de l'activité sur le site de Glos date de 1967. ATOS met en oeuvre des solutions

INDICATEURS

▷ Des pilotes historiques qui résistent aux contraintes actuelles :

- Le secteur de la mécanique et de la métallurgie :
 - 1 700 emplois
 - 80 entreprises
 - Tendances de l'emploi stable
- La filière automobile :
 - 1 100 emplois
 - Une quinzaine d'entreprises
 - Tendances de l'emploi stable
- Le secteur des industries agro-alimentaires :
 - 1 500 emplois
 - 50 entreprises
 - Tendances de l'emploi stable
- La filière bois :
 - 800 emplois
 - Une quinzaine d'entreprises
 - Tendances de l'emploi à la baisse

▷ Des secteurs de croissance dans un contexte favorable :

- Secteur logistique :
 - 1 200 emplois
 - Tendances de l'emploi à la hausse
- Secteurs chimie, pharmacie, parfumerie, cosmétique, produits d'entretien :
 - 600 emplois
 - Tendances de l'emploi stable

▷ Des secteurs à forte valeur ajoutée dans un environnement concurrentiel :

- Filière graphique :
 - 300 emplois
 - Tendances de l'emploi à la hausse
- Secteur électronique et TIC :
 - 350 emplois
 - Tendances de l'emploi à la baisse

technologiques pour concevoir, développer et produire des équipements d'habillage pour l'industrie électronique. La société réalise également des sous-ensembles de tôlerie fine pour des clients industriels. Les produits s'orientent vers plus de spécificité et donc plus de valeur ajoutée.

- La société **CAILLEBOTIS DIAMOND** est implantée à Lisieux depuis 1973 et dispose des dernières technologies. Leader national du caillebotis avec un effectif de 85 personnes, la véritable valeur ajoutée de Caillebotis Diamond réside dans le service grâce à une fabrication et une livraison de caillebotis sur mesure, aussi rapidement que du standard. Depuis 2003 la société fait partie du groupe LICHTGITTER, un des leaders mondiaux du caillebotis, disposant de deux autres sites de production (Allemagne et Tchéquie).

- La société **HOWMET** (groupe Américain ALCOA), est présente à Dives-sur-Mer suite à un plan de ré-industrialisation du secteur en 1985 et à la reprise en 1989 de la fonderie de magnésium LMI. Figurant parmi les leaders mondiaux dans le domaine de la fonderie de précision à la cire perdue des super alliages et alliages au titane, HOWMET réalise principalement des composants pour l'industrie aéronautique et le secteur de l'énergie (aubes mobiles de turbines à gaz).

- L'activité de la société **MÉCANIQUE DE PRÉCISION LEBRUN** a démarré sur le site d'Honfleur en 1990 suite au transfert des ateliers anciennement implantés à Fatouville dans l'Eure. Spécialisée dans la fabrication de pièces mécaniques de précision, mais également dans l'assemblage de sous-ensembles et de machines, la société est équipée des dernières technologies de gestion et de production.

SITUATION DU SECTEUR DANS LE BASSIN

Dans un contexte économique où l'innovation est présentée comme un levier essentiel de la croissance, les entreprises du secteur regrettent la faiblesse des programmes de soutien et de modernisation à leur attention.

Par ailleurs, le manque de valorisation des métiers de la métallurgie est également en partie responsable de certaines difficultés de recrutement, notamment vis-à-vis d'activités très pointues telle que la soudure ou la tôlerie.

La « pénurie » de main-d'œuvre qualifiée n'est cependant pas tant quantitative que qualitative. A ce propos, les industriels signalent un manque de personnel spécialisé et véritablement autonome, d'où la nécessité quasi systématique de dispenser en interne une formation aux nouveaux embauchés, avec toutes les contraintes que cela peut engendrer pour une PME.

Malgré ces difficultés traduisant en partie le déficit d'attractivité du territoire, certaines PME ont su rester compétitives, notamment en faisant constamment évoluer leurs savoir-faire, leurs compétences et leurs offres. Dans un contexte d'intensification de la concurrence internationale, cette position est cependant de plus en plus difficile à tenir, d'où l'importance pour l'ensemble de la filière d'obtenir un soutien territorial.

COMMENT AMÉLIORER LA SITUATION ? *

La métallurgie dispose d'un ancrage solide dans le Pays d'Auge notamment avec des entreprises leader dans leur domaine respectif. Il est important d'entretenir, de soutenir et de mutualiser le potentiel innovant de ces sociétés. Pour cela plusieurs bonnes pratiques et pistes d'action peuvent être explorées :

- **Une revalorisation de la filière**, par une meilleure communication sur les performances et savoir-faire locaux ;
- **La promotion et la valorisation des formations métallurgique et mécanique**, notamment auprès des jeunes qui ont tendance à délaisser ces filières au profit d'autres professions, en vue de préparer les ressources humaines de demain. Le lancement et le financement de ce type de mesures par l'ensemble des pouvoirs publics seraient un signe fort en direction d'une filière en mal de reconnaissance ;
- **La diversification de la clientèle** qui a été observée comme un des facteurs indéniables de succès pour les PME les plus performantes du Pays d'Auge ;
- **L'augmentation de la valeur ajoutée dans les PME de la filière mécanique** qui permet de rester compétitif par rapport aux entreprises des pays à bas coûts. Cette notion d'innovation, moins évidente pour les produits dits « non technologiques », dont la fabrication est réputée facilement délocalisable, doit porter sur la prestation associée et la publicité qui est faite de ce service ;
- **La création de réseaux et de partenariats** afin de dynamiser une filière en retard de structuration par rapport à d'autres secteurs d'activité. Le partage des savoir-faire et l'intensification des relations fabricant/sous-traitant permettraient d'innover sur les produits tout en faisant l'économie d'acquisition de nouvelles compétences internes coûteuses.

** Synthèse des propositions émises par les chefs d'entreprises lors d'entretiens avec les chargés de mission de la DRIRE et de la DRAF.*

Le secteur des industries agro-alimentaires

PRÉSENTATION RAPIDE DU SECTEUR

L'industrie agro-alimentaire représente le 2^e secteur industriel du territoire avec 1 438 salariés et 52 établissements en 2006. Le Pays d'Auge ne constitue pas le bassin principal d'emplois agro-alimentaires de Basse-Normandie (avec seulement respectivement 8,6 % et 22 % des salariés agro-alimentaires

régionaux et départementaux) ; toutefois, le secteur a réussi à se maintenir entre 1998 et 2006, avec une légère croissance des effectifs salariés de 2 %, au-delà de la moyenne française (+ 1 %), en restant néanmoins en-deçà des dynamiques constatées au niveau régional (+ 4 %) et départemental (+ 9 %).

Les établissements maillant le territoire, pour un grand nombre liés ou rattachés récemment à des groupes, pour d'autres

relevant encore du statut de PME, ont quelques points communs, notamment :

- Un effectif salarié sur site peu élevé (souvent inférieur à 100 personnes, allant au maximum à 250) ;
- Une implantation historique ancienne (rares sont les implantations récentes).

Parmi les entreprises agro-alimentaires implantées dans le Pays d'Auge, une majorité d'entre elles est liée aux produits agricoles emblématiques de la région, au premier rang desquels le lait (1/3 des emplois) et les produits cidricoles.

Dans le secteur laitier, on retrouve deux types d'entreprises :

- Des entreprises positionnées sur la fabrication de produits fromagers traditionnels : la société **GRAINDORGE**, entreprise familiale ancrée sur son territoire (Livarot, 158 personnes), réalisant des fabrications fromagères sous AOC (1^{er} fabricant de Pont-l'Évêque et de Livarot), poursuit son développement sur le site de St-Loup-de-Fribois. Est également présente sur le territoire la société fromagère d'Orbec (Lanquetot) dépendant du groupe LACTALIS (Orbec, 138 personnes).
- Des sites de production et de recherche positionnés sur des produits novateurs ultra-frais laitiers : la société **Lactalis Nestlé Produits Frais (LNPF)** née en 2006, rassemble les activités ultra-frais des deux groupes (Lisieux, 153 personnes). À proximité se trouve le Centre de recherche et de développement NESTLÉ (Beuvillers, 80 personnes), spécialisé dans le domaine des produits laitiers frais et développant des projets pour le groupe à l'échelle mondiale.

Le secteur cidricole est également important sur le territoire, avec la présence de leaders dans le domaine du cidre et du calvados :

- La coopérative **AGRIAL** par sa filiale (la Cidrerie Calvados La Fermière à Livarot, 87 personnes) contrôle le premier groupe cidrier français et représente plus de 70 % du marché national. D'importants investissements sont programmés pour développer et moderniser le site de production de Livarot, et ainsi conforter sa position de leader, en lien avec l'approvisionnement local (IGP Cidre de Normandie).
- Des entreprises historiques comme le **PERE MAGLOIRE** et le **CHATEAU DU BREUIL**, sont des leaders sur le marché du calvados en France et dans le monde, avec une part importante du chiffre d'affaires réalisée à l'export.

Au-delà de ces deux principaux secteurs d'activité, on note la croissance d'activité du secteur des plats cuisinés et produits élaborés, avec les entreprises **SCHWAN'S** France, basée à Mézidon-Canon (doublement des effectifs en 8 ans : 240 emplois) ou **CHARAL**, près de Lisieux, (Beuvillers, 98 personnes) dépendant du groupe BIGARD.

Enfin, quelques entreprises familiales (GESNOIN, reprise par le groupe TIPIAK, PATRELLE) se sont développées historiquement sur le territoire, sans lien initial avec la production agricole locale, sur les secteurs de la panification ou de la confiserie, et confortent actuellement leurs outils de production par des investissements réguliers. Gesnoin-Tipiak emploie 65 personnes à Pont-l'Évêque, et Patrelle emploie 65 personnes à Houlgate.

SITUATION DU SECTEUR DANS LE BASSIN

Le personnel salarié de ces sociétés habite sur le territoire ; des familles entières travaillent dans l'entreprise, parfois depuis plusieurs générations. Cette main-d'œuvre locale est stable mais peu qualifiée. La moyenne d'âge se situe aux alentours de 45 ans. La pyramide des âges est un indicateur suivi avec attention par les responsables du recrutement. On note enfin une difficulté nouvelle à recruter des agents saisonniers.

Les PME, comme les groupes, sont confrontées aux mêmes difficultés lorsqu'elles souhaitent recruter de la main-d'œuvre qualifiée (électromécaniciens, conducteurs de lignes). L'offre territoriale est dans ce domaine insuffisante. Plusieurs d'entre elles souhaiteraient pouvoir accéder également à des modules souples de formation en hygiène et sécurité.

Les entreprises ont donc recours, pour couvrir leurs besoins, à la formation interne, mais sont confrontées au faible niveau scolaire des salariés.

Pour attirer une main-d'œuvre formée, en capacité d'encadrer, et faire venir des entreprises dans le bassin, il semble nécessaire d'améliorer les infrastructures de transport, les conditions d'accueil en termes de logement, de loisirs, d'éducation, de services publics et de fiscalité locale.

Les structures centralisées des groupes leur permettent d'être mieux armés que les PME indépendantes pour commercialiser leurs produits et innover.

CONCLUSION

Le secteur agroalimentaire du Pays d'Auge offre une image dynamique : il compte plusieurs entreprises leaders sur leur marché, et ces entreprises, bien ancrées dans le territoire, réalisent des investissements productifs importants et réguliers. La plupart d'entre elles visent un marché national et exportent une partie de la production. Plusieurs dirigeants réfléchissent actuellement à des projets d'extension, créateurs ou non d'emplois nouveaux.

Si ces entreprises ne sont pas toutes dotées de service de Recherche et Développement propre, elles lancent cependant des produits nouveaux chaque année, signe du dynamisme de la filière, mais aussi seul moyen de pallier le déclin de certains produits.

Elles prennent aussi l'initiative de se regrouper pour employer à plusieurs du personnel saisonnier, ou pour faire des achats, ou encore pour prospecter à l'exportation.

Toutefois, la hausse des prix des matières premières et le poids de la grande distribution sont lourdement ressentis par toutes, et fragilisent tout particulièrement les PME, qui n'ont plus de visibilité sur leurs marchés. Une communication renforcée sur ces activités emblématiques du bassin, une vigilance sur la fiscalité et l'amélioration des réseaux de communication constituent des pistes à approfondir pour conforter un secteur qui maintient de nombreux emplois en territoire rural et valorise les ressources agricoles locales.

La filière automobile

PRÉSENTATION RAPIDE DE LA FILIÈRE

La filière automobile occupe une place majeure dans l'économie bas-normande, mais moins dans le Pays d'Auge, sauf pour quelques grands équipementiers (pour les constructeurs) de poids lourds.

Knorr Bremse, entreprise de 470 personnes située à Glos, est spécialisée dans les systèmes de freinage pour poids lourds. Adossé à un grand groupe allemand, le site du Pays d'Auge est le centre de compétences pour deux des sept branches du groupe : les compresseurs et les actionneurs. Une importante cellule de recherche compose la moitié de l'effectif de l'entreprise. 75% de son chiffre d'affaires est réalisé en Europe avec les gros constructeurs allemands et suédois (VOLVO, DAIMLER, SCANIA, MAN, IVECO). Dans un contexte où l'ouverture de l'Europe des 27 offre de nouveaux marchés, une croissance de 10% est prévue pour les trois années à venir.

Située dans le Sud du Pays d'Auge, **Wagon Automotive** fabrique des pièces métalliques de structures automobiles à destination des constructeurs et équipementiers nationaux (PSA, Renault, Faurecia, Plastic Omnium). L'entreprise emploie 440 personnes.

À Dives-sur-Mer, **Pommier Attelages**, filiale du groupe POMMIER, est positionnée sur un marché de niche du crochet d'attelage, dont 90% de la production est à destination de la rechange. Face à une concurrence étrangère de plus en plus active, Pommier Attelages réagit par l'augmentation de sa productivité et l'amélioration de son offre de service.

Entreprise familiale de 50 personnes, **Vans Barbot** représente un des quatre constructeurs régionaux de vans. Sa spécialité réside dans l'utilisation du polyester moulé pour les carrosseries. Très concurrencée par les Pays d'Europe centrale (la Pologne et la Tchéquie) sur la fabrication des vans traditionnels, l'entreprise préserve sa croissance en se positionnant sur des produits de niche (vans de loisirs) et en développant le négoce.

SITUATION DU SECTEUR DANS LE BASSIN

La filière automobile connaît une stagnation des ventes en Europe Occidentale, ce qui impacte considérablement les constructeurs français et tous leurs sous-traitants. Cette situation difficile explique en partie de nombreux rachats entre équipementiers automobiles. Le site Wagon Automotive à Orbec illustre ces mouvements.

Le secteur du poids lourd est quant à lui moins sensible, avec des marchés à conquérir à court terme vers l'Europe de l'Est.

Quelle que soit la spécificité des entreprises, celles qui disposent des meilleurs atouts pour l'avenir sont celles qui disposent d'un centre de Recherche et Développement. Elles ne font par ailleurs pas ou peu appel aux organismes de conseil ou de développement technologiques, bien qu'elles les connaissent, sauf ponctuellement vis-à-vis des syndicats professionnels (réglementation).

Très indépendantes vis-à-vis de leur territoire, les entreprises rencontrent néanmoins des difficultés de recrutement, quelle que soit la qualification recherchée. Cette problématique est fortement accentuée dans les zones rurales où le logement se fait rare et vétuste.

COMMENT AMÉLIORER LA SITUATION ? *

Au-delà d'une certaine reconnaissance à leur égard, les industriels du secteur attendent un développement de l'attractivité du bassin, passant par exemple par l'amélioration des infrastructures routières autour de Lisieux ou par l'accessibilité aux loisirs et à la culture.

Plusieurs pistes d'action sont à investir, principalement pour favoriser l'embauche. L'une des pistes prioritaires est l'amélioration du parc de logements locatifs dans le Sud du Pays d'Auge. Enfin, le personnel qualifié recherché par les entreprises doit être clairement identifié afin de pallier les lacunes en formations qualifiantes.

Par ailleurs, pour certains, le développement de Port 2000 est bénéfique pour l'optimisation de l'interface maritime.

** Synthèse des propositions émises par les chefs d'entreprises lors d'entretiens avec les chargés de mission de la DRIRE et de la DRAF.*

La filière bois

PRÉSENTATION RAPIDE DE LA FILIÈRE

Depuis les années 90, deux branches d'activité de l'industrie du bois, implantées depuis longtemps dans le Pays d'Auge, ont été particulièrement touchées par des défaillances d'entreprises et par de nombreuses pertes d'emplois : la fabrication de meubles, qui a perdu plusieurs centaines d'emplois ; et l'industrie du panneau, avec les restructurations successives des entreprises du groupe ISOROY.

Honfleur est le troisième port à bois français avec un volume d'environ 200 000 tonnes, des bois importés essentiellement de la côte occidentale d'Afrique pour les bois en grumes, et

de l'Europe du Nord pour les bois sciés. Plusieurs entreprises sont situées sur la zone portuaire :

- Le groupe ISOROY trouve ses origines en 1907 à Livarot avec la création d'une fabrique de boîtes de camembert. À l'issue de la Seconde Guerre Mondiale, l'entreprise connaît une croissance externe importante qui va durer plus de quarante ans. Les années 2000 ont été marquées par des restructurations industrielles qui ont touché l'ensemble des établissements du groupe, dont les effectifs ont chuté à moins de 500 salariés (**PLYSOROL** à Lisieux, **CIBEM** à St Pierre-sur-Dives, **ISOROY** à Honfleur (50 salariés)).

- **FINNFOREST** France (50 personnes) : Le site accueille les activités de réception portuaire, services, logistiques et services administratifs. Le groupe finlandais FINNFOREST est leader sur le marché européen du travail mécanique du bois.

- **SILVERWOOD** (60 personnes), premier importateur français de bois du Nord, et premier fabricant de lambris et de bardage. Les investissements réalisés visent à améliorer la qualité de la finition du bois et à accroître la productivité du site, afin de répondre à un marché en croissance.

D'autres entreprises, non présentes sur la zone, sont toutefois liées au trafic portuaire. Ainsi l'usine **PLYSOROL** de Lisieux (230 salariés), spécialisée dans la fabrication de contreplaqués, bénéficie de la proximité du port de Honfleur par lequel transitent les bois en provenance du Gabon et une part importante de ses productions à l'export (Pays-Bas).

Les entreprises du meuble souffrent d'une forte concurrence étrangère, notamment en provenance des pays émergents à faibles coûts de main-d'œuvre.

Les industriels sont également confrontés à la stratégie de plus en plus offensive de la grande distribution, les commerces indépendants de meubles ayant pratiquement disparu. C'est dans ce contexte que **GAP RUSTIQUE** (150 salariés répartis sur trois sites de production, dont un à Moyaux) a déposé le bilan en 2006.

De plus, les entreprises de l'ameublement doivent faire face à la modification des habitudes, des comportements et des goûts des ménages, qui se détournent des meubles traditionnels (salle à manger, chambre à coucher, salon...) pour une autre appréciation de l'espace de vie, incluant par exemple l'habitat intérieur et extérieur (jardin, terrasse).

Le haut de gamme, le mobilier spécialisé et l'agencement ne connaissent pas les mêmes difficultés lorsque les entreprises concernées demeurent innovantes.

Le Pays d'Auge abrite deux sociétés à forte notoriété :

- **BLOC MIROIR**, est une entreprise familiale installée à Livarot depuis 1965. Spécialisée dans la fabrication de mobiliers en bois pour salle de bains, elle est certifiée NF Ameublement et se positionne sur le haut de gamme. Cette société de niveau national emploie 70 salariés.

- **BURONOMIC**, à Honfleur, société spécialiste du mobilier de bureau. Cette entreprise a recentré sa fabrication sur le mobilier de bureau en panneaux mélaminés. Cette entreprise de 155 salariés est très présente sur le marché de l'Île-de-France mais aussi de l'exportation (Bénélux, Grande-Bretagne et Irlande).

Dans le secteur de l'emballage et de la manutention, deux entreprises de dimension nationale sont implantées sur le territoire :

- La société **CIBEM** (230 salariés), est leader sur son marché de la fabrication de boîtes à fromage. Après les difficultés financières du début des années 2000, et la fermeture du site d'Azay-le-Rideau, les activités ont été redéployées sur le seul site de Saint-Pierre-sur-Dives, pour lequel l'entreprise a lancé un important programme d'investissements et de recrutements ;

- Créée en 1963, la société **PERURENA** (48 salariés), implantée à Coquainvilliers près de Pont-l'Évêque, est devenue le leader du marché de la palette de manutention pour le Nord de la France. Elle a racheté en 1995 la scierie **SYNERGIE** située à St-Amand-Montrond (18), qui la fournit en bois de qualité.

Le secteur de la Menuiserie-Charpente est porté par la bonne santé de la construction et de la rénovation. Ce développement

est dû à la croissance du secteur de la charpente, tandis que la menuiserie industrielle est fortement concurrencée par d'autres matériaux tels que l'aluminium, le PVC...

Dans ce secteur très atomisé, où la part des petites entreprises est très importante, la société **TICKNER** (Le Mesnil-Mauger, 65 personnes) est spécialisée dans la construction à ossature bois. Sa production historique, la fabrication d'abris de jardin, s'est diversifiée et est destinée au marché national. La société produit également des maisons individuelles pour les marchés de Normandie et de Bretagne.

SITUATION DU SECTEUR DANS LE BASSIN

Aujourd'hui, le port de Honfleur reste un des atouts majeurs de l'industrie du bois dans le bassin augeron. Le taux d'activité import/export du port est, avec les attaches familiales locales des créateurs et des dirigeants, la principale motivation de l'implantation des entreprises industrielles du bois dans le Pays d'Auge.

Le Pays d'Auge doit pouvoir bénéficier de l'essor économique de l'estuaire de la Seine. Le projet de parc d'activités près du Pont de Normandie, qui s'étendra sur plus de 100 ha, est assurément un élément structurant pour les années à venir.

Les industriels de la transformation du bois affrontent une double concurrence, celle des fabrications étrangères et celle des autres matériaux. La maîtrise des informations stratégiques, et l'anticipation des évolutions constituent une première réponse.

L'innovation, la recherche de nouvelles utilisations du bois, comme le bois composite, en est une autre. Le rapprochement de la filière avec les établissements de recherche régionaux (ISPA, Ecole Supérieure des travaux de construction de Caen...) paraît souhaitable.

De même, le développement d'une filière recyclage et traitement des déchets répondrait aux besoins des PME de la filière.

COMMENT AMÉLIORER LA SITUATION ? *

Des pistes de progrès ont été citées pour le Pays d'Auge :

- L'interprofession, longtemps centrée sur l'amont de la filière, s'élargit pour **mieux intégrer les industriels de la transformation « aval » et la logistique**. Un effort salué positivement, qui doit être poursuivi.

- **L'amélioration du réseau routier secondaire** est souhaitée afin de désenclaver le centre et le sud du territoire. Le réseau autoroutier n'y est, par exemple, accessible qu'au niveau de Pont-l'Évêque (A13) et de Gacé (A28).

- L'image de tradition et de qualité de vie du Pays d'Auge, en donnant l'impression erronée d'un territoire éloigné des activités industrielles, rend le recrutement des jeunes diplômés (cadres notamment) moins facile.

* Synthèse des propositions émises par les chefs d'entreprises lors d'entretiens avec les chargés de mission de la DRIRE et de la DRAF.

Le secteur **électronique** et **TIC**

PRÉSENTATION RAPIDE DU SECTEUR

Dans le Pays d'Auge, l'industrie des composants électroniques et des instruments de mesure est représentée par une dizaine d'entreprises, regroupant un effectif d'environ 350 salariés parmi lesquelles on peut citer :

- **ALLIANSYS** : études électroniques, intégration de composants pour des produits personnalisés ou en petites séries - 90 personnes. Implantée en 2002 à Honfleur dans les anciens locaux de AKAI. Appartient au groupe de PME ASGARD ;
- **QUANTAFLOW** : comptage de flux de personnes - 20 personnes également à Honfleur. Entreprise innovante rachetée en 2003 par le groupe ASGARD ;
- **CHAUVIN ARNOUX** : un des leaders de l'instrumentation de mesure - 120 personnes à Reux. L'un des principaux établissements d'un groupe français de plus de 600 salariés ;
- **WILOF** : sous-traitance électronique - 70 personnes à Pont-l'Évêque ;
- **BALOGH NORMANDIE** : assemblage d'étiquettes électroniques - 10 salariés à Pont-l'Évêque. Etablissement d'un petit groupe francilien d'une centaine de personnes.

Très sensibles aux évolutions technologiques et conjoncturelles mondiales, les entreprises électroniques du bassin n'ont pas échappé à la crise de 2001-2002, comme en témoigne la cessation d'activité à Honfleur du groupe CS Electronics en 2001, qui lui-même avait succédé en 1997 à AKAI, dont la fermeture résultait de la liquidation du groupe japonais.

Aujourd'hui encore, certaines entreprises sont confrontées aux mutations que rencontrent leurs clients, notamment dans l'automobile.

SITUATION DU SECTEUR DANS LE BASSIN

La présence de main-d'œuvre disponible, stable et peu coûteuse explique en partie, l'implantation historique de ces entreprises dans le Pays d'Auge.

Plus récemment, la fermeture de grands sites électroniques dans le bassin (AKAI, puis CS Electronics) a permis de constituer un réservoir d'opérateurs spécialisés facilement mobilisable.

Il est en revanche beaucoup plus difficile de pourvoir des postes de techniciens supérieurs ou de cadres. L'absence d'une image économique orientée vers l'industrie explique pour partie cette difficulté.

Cette difficulté de recrutement des diplômés a pour conséquence le faible développement des activités de R&D sur le territoire, illustré notamment par une participation très ponctuelle aux projets du pôle TES. Toutefois, les zones économiquement plus dynamiques se démarquent en présentant, par exemple, des perspectives d'emploi pour les conjoints de cadres.

Il ressort donc que les sociétés du secteur sont essentiellement ancrées dans le Pays d'Auge par leur histoire et la volonté de leurs dirigeants. Elles n'ont sur le territoire que peu d'échanges commerciaux.

Concentrées entre Honfleur et Pont-l'Évêque, ces entreprises bénéficient d'un accès autoroutier aisé. La proximité de la région parisienne (où se trouvent de nombreux clients et fournisseurs) constitue sans nul doute un avantage stratégique pour conserver ces entreprises.

Par ailleurs, en dehors des relations avec la CCI du Pays d'Auge, l'investissement dans les réseaux locaux est faiblement marqué.

Les entreprises du bassin évoluent toutes dans un marché mondialisé et très concurrentiel. Leurs productions ont dû s'orienter vers les petites séries, moins sujettes au risque de délocalisation. Aussi, les perspectives d'un réel développement sur le Pays d'Auge sont très limitées.

L'offre en formation initiale d'électroniciens est insuffisante sur le territoire, mais l'offre en formation continue, à l'instar de celle délivrée au centre d'étude des langues de l'AIFCC à Lisieux, semble bien répondre aux besoins des entreprises.

Dans ce contexte de faible croissance locale, les entreprises tendent à diversifier leur activité première, par exemple par des prestations logistiques à la carte ou l'accroissement de leurs gammes produits.

COMMENT AMÉLIORER LA SITUATION ? *

Des pistes de progrès ont été citées pour le Pays d'Auge :

- adaptation des formations locales (notamment des bac + 2) aux besoins des entreprises et anticipation des besoins de recrutement futurs ;
- meilleure concertation collective entre les entreprises et les collectivités locales (et leurs services techniques) ;
- développement d'axes routiers transversaux tels que l'axe routier Honfleur-Lisieux qui permettrait de faciliter l'accès à l'A28 et ainsi d'ouvrir des perspectives commerciales avec des entreprises de la région d'Alençon.

Parmi les bonnes pratiques qui pourraient être reproduites ou encouragées, sont citées l'implantation de bureaux d'achat de pièces en Asie pour réduire les frais sur les composants, l'engagement de démarches de développement durable en vue de conférer un avantage concurrentiel ou l'amélioration qualitative de l'offre prestataire (traitement de surface notamment).

* Synthèse des propositions émises par les chefs d'entreprises lors d'entretiens avec les chargés de mission de la DRIRE et de la DRAF.

Le secteur transport logistique

PRÉSENTATION RAPIDE DU SECTEUR

Selon le rapport Becker (2003), la logistique représente une des clés du développement économique ; elle concerne en France environ 10 % du chiffre d'affaires des entreprises et 8 % du PIB européen. Ce secteur, qui croît déjà au rythme de 10 % par an, a un potentiel considérable puisque actuellement, moins de 20 % des entreprises européennes externalisent tout ou partie de leur fonction logistique.

de l'offre locale à répondre aux besoins reste faible, notamment en ce qui concerne les chauffeurs et les mécaniciens.

On dénote une difficulté à attirer du personnel sur le Pays d'Auge, en particulier des jeunes.

Il n'y a pas à proprement dit de réseau dans ce secteur sur le territoire. Les efforts de la filière logistique bas-normande pour se structurer et l'existence du pôle logistique NOV@LOG sont encore peu connus. De même, la coordination des services en matière de formation (organismes de formation/ANPE/organismes financeurs) doit être améliorée.

Les principales entreprises du secteur transport logistique du Pays d'Auge

Sociétés	Implantation	Nbre de salariés sur le site	CA (M€)	Activité
Transport Lexoviens	Lisieux	211 dont 180 chauffeurs	96	Transport de pièces mécaniques pour l'Automobile
Station automobile normande	Pont l'Évêque	260 dont 215 conducteurs	82	Transport de matières dangereuses et de containers
Transport Antoine	Lisieux	140	16	Transport en containers de produits alimentaires (n°1 pour le lait)
Transport Roselier	Lisieux	70	6	Transport industriel et alimentaire ; logistique (stockage et préparation de commandes)

Source : DRIRE

CA : Chiffre d'affaires

La Basse-Normandie en général et le Pays d'Auge en particulier bénéficient d'atouts dans le secteur de la logistique et se trouvent aujourd'hui face à des enjeux qui justifient le renforcement de ce secteur. Des investissements ont déjà été réalisés et une structuration du secteur, s'appuyant sur des études prospectives est en cours.

Ainsi, le Pays d'Auge est à la fois proche de la production agroalimentaire bas-normande et du grand marché parisien. Plus largement, la Basse-Normandie est une interface entre les zones de production du Grand-Ouest et les importantes zones de consommation du Nord de l'Europe.

La qualité du maillage autoroutier constitue un atout majeur pour faciliter l'accessibilité aux grands centres urbains et optimiser les temps d'acheminement.

Le foncier est disponible à un coût abordable.

Pour ce qui concerne les enjeux, le développement de Port 2000, avec un trafic de 4 millions de containers à l'horizon 2010, assure un développement économique des alentours. Cette captation de nouveaux trafics se traduira naturellement par un fort impact sur l'activité et l'emploi et ouvre des perspectives intéressantes pour l'activité logistique normande.

Cette forte croissance des échanges due à la mondialisation entraîne une très forte augmentation des flux vers les ports du Havre et de Rouen, qui seront vraisemblablement multipliés par 2 ou 3 d'ici 2015. Les terrains disponibles à 20 km du Havre seront épuisés dans les 2 ans à venir et le coût du foncier en Ile-de-France reste très élevé. L'orientation vers la Basse-Normandie est donc assurée.

SITUATION DU SECTEUR DANS LE BASSIN

Les entreprises présentes sont relativement bien ancrées dans le bassin pour des raisons historiques (entreprises familiales). Dans le domaine de l'emploi, la main-d'œuvre est locale et rurale. Elle est donc globalement stable. Toutefois, la capacité

Enfin, de nombreux professionnels éloignés du réseau autoroutier risquent de se déplacer vers des localités moins enclavées et mieux desservies.

COMMENT AMÉLIORER LA SITUATION ? *

- Améliorer l'offre locale en matière d'emplois et de formation. Il y a un manque de chauffeurs et de mécaniciens. Une aide publique est souhaitée pour les conducteurs.
- Informer sur la structuration de la filière, sur le pôle ainsi que sur les projets de développement, par exemple ceux liés à « Port 2000 ».
- Profiter de la rocade à Lisieux pour l'implantation d'entreprises, qui reste insuffisante. Il faut se pencher aujourd'hui sur un meilleur accès aux autoroutes.

* Synthèse des propositions émises par les chefs d'entreprises lors d'entretiens avec les chargés de mission de la DRIRE et de la DRAF.

CONCLUSION

Le secteur du transport et de la logistique se porte actuellement bien, y compris dans le Pays d'Auge. Si la partie Nord-Est du territoire s'y prête particulièrement bien, du fait de la zone de Honfleur et de la proximité des autoroutes, c'est aussi une activité qui évolue très rapidement et Port 2000 va amplifier ce mouvement ; la région doit s'y préparer afin de profiter de son impact.

Une action collective vient d'être lancée en 2007 et concerne le développement de la filière logistique en Basse-Normandie. Elle émane d'une volonté conjointe des professionnels et des institutionnels : Etat, Conseil régional, Réseau consulaire, agences de développement, pôle de compétitivité « logistique » (devenu Nov@log).

Le comité de pilotage de cette action collective a retenu 44 mesures en faveur du développement de la filière logistique normande. Ces mesures concernent aussi le Pays d'Auge autour des infrastructures, des actions collectives, de la formation, du pôle de compétitivité...

A ce jour, 5 clubs logistiques fédèrent 140 membres et portent les actions émanant des professionnels.

La filière graphique

PRÉSENTATION RAPIDE DE LA FILIÈRE

La filière graphique (comprenant le papier-carton et l'imprimerie) est représentée sur le Pays d'Auge par une trentaine de PMI employant environ 600 personnes. Sur ce total, une dizaine d'entreprises seulement emploient plus de 10 personnes.

Les deux entreprises les plus importantes relèvent de l'activité papier-carton :

- **RAYNAUD** : deux établissements à Lisieux (200 salariés), spécialisés dans le recyclage textile et surtout le conditionnement et la vente aux entreprises et collectivités (marque « Prop ») de ouate de cellulose pour l'essuyage industriel et corporel.
- **ONDULYS Industrie** : l'ancienne Cartonnerie Lacaux Frères a été rachetée en 2002 par le groupe ONDULYS, basé à Lille, lui-même racheté en 2005 par le groupe néerlandais VPK Packaging. Ondulys est spécialisé dans les suremballages en carton ondulé (100 personnes à Lisieux).

Les autres entreprises relèvent du secteur de l'imprimerie, notamment :

- **FOI Système Graphic**, imprimerie de labeur à Livarot (90 salariés), spécialisée notamment dans les catalogues pour l'industrie du luxe.
- **EMAG** : créée à Vimoutiers, la société s'installe à Livarot près de la précédente (façonnage, découpe, pochettes, enveloppes, emballages - effectif : 40).
- **Le Pays d'Auge** à Lisieux (quotidien local) - 30 personnes.
- **FACOMPO** à Lisieux. De loin, la plus importante entreprise de composition numérique-conception graphique de Normandie (effectif : 35 personnes).
- **BS2I** : une des rares entreprises françaises spécialisées dans l'impression sur support textile, polymère ou papier en très grand format (publicité, affiches de cinéma, etc.) - 35 personnes à Honfleur.

Citons enfin les imprimeries de labeur :

- **IMPRIMERIE LOISELEUR** à Hermival-les-Vaux (19 salariés)
- **IMPRIMERIE MARIE** à Honfleur (effectif : 15 personnes)
- **ESCANDRE et SOREL** à Touques (9 personnes)

A ces entreprises s'ajoutent une vingtaine d'imprimeries artisanales.

La filière est concentrée sur les secteurs de Lisieux, Livarot, Honfleur.

SITUATION DE LA FILIÈRE DANS LE BASSIN

Il convient de souligner que les imprimeurs de Basse-Normandie en général et ceux du Pays d'Auge en particulier se démarquent de l'évolution nationale par leur capacité à maintenir un niveau d'emploi en progression.

Dans un contexte national morose depuis la fin des années 90, les entreprises ont conservé leur compétitivité grâce à une politique d'investissement soutenue ; elles s'efforcent d'apporter des services personnalisés à leurs clients.

Le secteur du papier-carton se montre optimiste avec des marchés en croissance, notamment dans l'emballage pour l'alimentaire et la cosmétique et les articles d'hygiène. Toutefois, l'essor des importations affecte la production nationale, qui enregistre une légère baisse. Transformateurs et utilisateurs de papier doivent supporter une forte hausse du prix de la matière première.

Les entreprises concernées sont le plus souvent d'anciennes structures artisanales qui ont su se développer en travaillant sur le marché régional, puis national.

D'une manière générale, l'ancrage territorial des entreprises tient à l'attachement familial du personnel et des dirigeants à leur territoire. Il convient de noter que plusieurs des sociétés concernées ont été reprises par des chefs d'entreprises extérieurs à la région.

Les savoir-faire souvent très spécifiques développés par le personnel des entreprises tendent également à diminuer les risques d'une délocalisation des activités.

De plus, l'ancrage de certaines entreprises, surtout les transformateurs de papier-carton, est même conditionné par l'existence de leur marché sur le Calvados et les territoires environnants. Pour les imprimeurs, qui réalisent 50 % de leur chiffre d'affaires en région parisienne, la situation géographique très favorable de la zone Deauville-Honfleur se distingue des autres territoires du Pays d'Auge où le développement est plus difficile.

Le monde des imprimeurs reste marqué par un individualisme fort (réticence à s'engager dans des actions collectives) que tempèrent des rapprochements informels entre entreprises, dictés par la nécessité de compenser un manque trop fréquent de taille critique et d'apporter de meilleures réponses aux clients. La CCI du Pays d'Auge est souvent citée comme une structure appréciée d'accompagnement des entreprises.

De nombreuses entreprises de la filière s'engagent dans des démarches environnementales ou de développement durable, soutenues par la DRIRE et les chambres consulaires (promotion du label IMPRIM'VERT, démarche SD21000).

COMMENT AMÉLIORER LA SITUATION ?

- Si la situation de Lisieux s'est déjà bien améliorée vers l'A13, le raccordement en 2x2 voies doit se finaliser. De même, le reste du territoire est encore desservi par des routes étroites générant des transports lents et coûteux qui pénalisent le développement économique.
- Il pourrait être utile d'organiser des réunions périodiques collectives entre dirigeants et décideurs locaux sur des thèmes concrets (aménagement des zones d'activité, dessertes ferroviaires et routières, formation, environnement, etc.) permettant d'aller au-delà des traditionnels échanges

individuels entre élus et chefs d'entreprises pour essayer d'apporter des réponses à caractère plus collectif.

- Les cadres doivent être recrutés au niveau national. Il convient donc, surtout dans les zones les moins urbanisées, de veiller à faciliter l'insertion professionnelle des conjoints et la scolarisation supérieure des enfants pour ne pas dissuader les cadres de venir s'installer sur le territoire.
- Faciliter l'accès des professionnels locaux aux appels d'offre est une voie d'amélioration sensible.

** Synthèse des propositions émises par les chefs d'entreprises lors d'entretiens avec les chargés de mission de la DRIRE et de la DRAF.*

Les secteurs de la **chimie, pharmacie, parfumerie, cosmétique, produits d'entretien**

PRÉSENTATION RAPIDE DU SECTEUR

Avec 8 % des effectifs de l'ensemble des industries, ce secteur constitue le sixième secteur industriel du Pays d'Auge en ce qui concerne l'emploi salarié des entreprises de plus de 20 personnes. Les 5 établissements principaux relèvent chacun d'activités fort différentes :

La **chimie** est représentée par le site **CECA** à Honfleur : l'établissement fait partie du groupe CECA, filiale d'ARKEMA (10 000 personnes sur 30 sites en France). CECA dispose de 6 sites industriels en France ; le site de Honfleur est spécialisé dans les tamis moléculaires, et agents filtrants, perlites, silicates et attapulgites (minéraux argileux magnésiens utilisés en pharmacie ou comme absorbants industriels ou litières) pour des marchés internationaux. Il emploie 120 salariés (plus une trentaine d'intérimaires).

L'établissement **SANOFI AVENTIS** basé à Lisieux est le seul **laboratoire pharmaceutique** du territoire : il est le site de fabrication du Doliprane, sous les formes comprimés, gélules, sachets et suppositoires. Il emploie 151 salariés (plus des intérimaires).

Deux entreprises relèvent de l'activité **parfumerie-cosmétique** : **JACOMO** est basé à Deauville et a ajouté à la fabrication des parfums Jacomo la formulation et la production de parfums et cosmétiques pour d'autres marques depuis son rachat par le groupe français SARBEC Cosmetics (600 personnes). Le site emploie 75 salariés (et une trentaine d'intérimaires saisonniers). L'entreprise **COSMOLUXE** fait partie du groupe SPPC (Société parisienne de négoce de parfums) et fabrique des parfums et produits pour la toilette à Honfleur, où elle emploie 47 salariés. Ses produits sont destinés essentiellement à l'export.

Les **produits d'entretien** sont représentés au Pays d'Auge par la société **McBRIDE SAS** à Moyaux qui appartient au groupe anglais McBRIDE (5 000 personnes) et emploie 108 salariés. Le site produit des savons, détergents et lessives en poudres ou pastilles, pour lave-linge, lave-vaisselle, etc., vendus notamment sous des marques distributeurs.

SITUATION DU SECTEUR DANS LE BASSIN

Seule l'entreprise COSMOLUXE est d'implantation récente sur le territoire (2001) ; l'ancrage des autres entreprises du secteur est ancien, voire très ancien (CECA : 1890). Les 5 entreprises appartiennent à des groupes. Tous ces établissements se caractérisent par une forte productivité et un niveau élevé d'investissement annuel, notamment en capacité, afin de faire face à une production en hausse soutenue. Des projets d'extension des installations sont à l'étude sur certains sites. 4 établissements sur 5 sont fortement exportateurs.

Concernant les ressources humaines, les salariés sont en général stables dans les entreprises ; mais des difficultés existent pour recruter certains techniciens de fabrication, des spécialistes de maintenance ou de logistique, et parfois même des opérateurs sans qualification particulière. La formation des nouveaux recrutés est le plus souvent assurée en interne. Le recrutement de cadres pose souvent le problème de l'emploi du conjoint.

S'agissant d'établissements de groupes, la R&D est souvent réalisée au niveau du groupe, mais des équipes légères peuvent exister sur place ; elles font toutefois peu appel aux réseaux d'aide à la recherche ou à l'innovation.

Les directeurs de sites sont impliqués de façon très variable dans des réseaux locaux d'entreprises ; certains saluent l'action de la CCI du Pays d'Auge ou du Groupement des industriels lexoviens (GIL).

COMMENT AMÉLIORER LA SITUATION ? *

CONCLUSION

Des pistes d'amélioration portent sur :

- l'amélioration de la desserte par le raccordement rapide de Lisieux aux autoroutes proches,
- un effort portant sur le marché immobilier, tant sur l'offre de locations que sur les ventes,
- la possibilité de tirer partie de PORT 2000, considéré comme une opportunité.

* Synthèse des propositions émises par les chefs d'entreprises lors d'entretiens avec les chargés de mission de la DRIRE et de la DRAF.

Globalement, le secteur chimie, pharmacie, parfumerie cosmétique se porte plutôt bien sur le territoire du Pays d'Auge : effectifs stables ou en hausse, investissements importants et réguliers, exportation élevée...

Les secteurs du **commerce** et de l'**artisanat**

Au 31 décembre 2007, on comptait 2 744 entreprises inscrites au Répertoire des métiers : 368, soit 13,4 % l'étaient dans le secteur du commerce, 1225 (44,6 %) dans le bâtiment, 399 (14,5 %) dans les autres secteurs de production, 752 (27,4 %) dans le domaine des services. La forme juridique de ces entreprises montrait une très forte proportion d'entreprises individuelles (1838, soit 66,9 %) et des entreprises en SARL-EURL (31,4 %), le solde étant constitué par des SA, des SAS, des SNC.

La répartition par tranche d'âge des chefs d'entreprise en 2007 montre que le problème du vieillissement va se poser à brève échéance :

	- 25 ans	25-35	35-45	45-55	55-65	+ 65 ans
Nbre	44	406	873	897	500	39
%	1,5 %	14,2 %	31,6 %	32,5 %	18,1 %	1,4 %

Source : Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Calvados

On compte globalement plus d'immatriculations (305) que de radiations (220), mais le dynamisme varie considérablement suivant les secteurs :

Secteurs	Immatriculations 2007		Radiations 2007
	Créations	Reprises	
Alimentation	8	32	39
Bâtiment	132	12	88
Productions diverses	30	7	24
Services	35	31	69

Source : Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Calvados

Il y a davantage de grandes surfaces que dans le reste de la région (en m² pour 1 000 habitants) :

	Pays d'Auge	Calvados	France
Hypermarchés	183,4	180,4	146,2
Supermarchés	200,3	182	167,3

Source : DDCCRF, traitement CCI Pays d'Auge, octobre 2007

La répartition géographique permet de constater que le Nord Pays d'Auge comporte, pour 49 % de la population totale, 58 % du plancher commercial de plus de 300 m². La ville de Lisieux entre 1995 et 2005 a perdu 38 commerces de centre ville (- 10,1 %), il est vrai à partir d'une forte densité (68 emplois pour 1 000 habitants contre 34 en moyenne pour la tranche d'unités urbaines de 20 à 50 000 habitants). Cette diminution concerne les commerces alimentaires, les services à la personne et les commerces d'article de sport, de culture et de loisir. Par contre on constate une progression du nombre de cafés (10 nouveaux établissements entre 1995 et 2005) et une explosion de la restauration rapide (de 5 à 15 établissements durant la même période).